



Avril 2013

Numéro 32

Magazine d'information et de liaison édité par :

L'Association Protectrice du Saumon Loire Allier

Fondée en 1946 - Agréée au titre de l'environnement en 1999

Directeur de Publication Jean- Paul CUBIZOLLES - Dépôt légal en Préfecture du Puy de Dôme
Siège Social : 30, Rue Voltaire 63800 CURNON D'AUVERGNE © APS 2002 - Droits réservés
Site internet : apsaumon.com

EDITORIAL

Une nouvelle saison commence, avec toujours la même incertitude quant à l'importance du contingent de nos courageux migrateurs, qui va être comptabilisé à la passe migratoire de Vichy. Encourageant ou décevant, ce chiffre est malheureusement tributaire des nombreux aléas régissant le cours de l'Allier et de la Loire. Le niveau d'eau, déterminant pour la descente des smolts, est l'un des facteurs principaux influant sur le taux de retour..... trois ans après! Beaucoup d'entre nous, ne se souviennent pas du niveau printanier de la rivière, à cette période là, et ne font pas la relation entre une dévalaison rapide des saumoneaux et une bonne année de retour. Il faut savoir que de forts débits, hormis le fait d'accélérer la descente et donc leur arrivée dans le bon tempo à l'océan, diminuent la prédation par les oiseaux piscivores et minimisent leur capture par les silures. Le même phénomène se vérifie en sens inverse lors de la montaison, où le franchissement des obstacles est grandement facilité par des niveaux d'eau importants. Alors croisons les doigts pour que nos printemps soient pluvieux et que des pluies bienfaitrices arrosent monts et vallées pour le plus grand bonheur de nos saumons!

Cette année qui commence, est aussi pour moi, après six ans à la présidence de l'association, le moment de prendre un peu de recul et de passer la main. Il ne s'agit nullement d'abandonner celles et ceux qui m'ont accompagné et soutenu pendant tout ce temps. Je reste, bien entendu, au Conseil d'Administration et continuerai à agir pour défendre la cause du saumon. En réunion extraordinaire du C.A, Louis Sauvadet, ancien vice-président, a été élu à l'unanimité pour reprendre le flambeau. "Jeune retraité", connaissant parfaitement le fonctionnement de l'association, il fera un bon Président. L'officialisation de sa nomination se fera au cours de notre prochaine assemblée générale, si personne d'autre ne souhaite présenter sa candidature. J'ai toujours pensé qu'un peu de sang neuf ne pouvait qu'apporter un nouvel élan dans une association dont la conduite demande beaucoup d'implication et de débauche d'énergie. Il a toutes les qualités pour me succéder et je suis convaincu qu'il fera du bon travail. Une fois encore, et pour mon dernier éditorial, je tiens à vous remercier, toutes et tous, pour votre soutien et votre fidélité à notre association. Que ce saumon qui nous unit soit l'emblème futur d'une région qui lui doit tant de merveilleux souvenirs et qui n'a pas le droit de laisser disparaître une telle richesse.

Jean-Paul Cubizolles

Le saumon un patrimoine, une valeur économique pour l'Auvergne

LE COMPLEXE CHAPEAUROUX-NAUSSAC-ALLIER VERSION 2

Dans ce numéro :

Editorial

Le
Chapeauroux

Les frayères
2012

Les incubateurs

Les brèves

Lors des discussions concernant Naussac 1, aux assemblées générales de notre association (APS), des responsables de l'Agence de Bassin, messieurs PICARD et LIOCHON, nous avaient affirmé qu'il n'y aurait jamais de production électrique d'origine hydraulique sur ce complexe.

Fin des années 1970, la mise en service du barrage de Naussac, d'une capacité de 190 millions de m³ a nécessité le détournement des eaux des rivières suivantes :

- Donozau
- Réal
- Chapeauroux en partie (12 m³/s maximum) à partir de la retenue d'Auroux de Novembre à Juin (en année d'hydraulicité moyenne). En principe, le débit de la rivière en aval d'Auroux est naturel en Juillet et Août ainsi que pendant les périodes de lâchures de Naussac pour le soutien d'étiage, c'est à dire pas de détournement d'eau.

Les apports moyens annuels des différentes rivières étaient de 50 millions de m³ annuellement.



Une très belle vue du Chapeauroux – Photo AAPPMA de Grandrieux (48)

Le débit réservé du Chapeauroux en aval de la retenue était de 0,3 m³/s. La biomasse de la rivière fut dégradée en aval de la retenue : la population de truites était de 1 000 individus/ha contre 4 200 à 6 000 individus/ha en amont d'Auroux. Le peuplement en truites fut divisé par 3 suite au détournement de ses eaux dans la retenue de Naussac.

Dès le début des années 1980, pour sécuriser annuellement le remplissage de Naussac, des études furent entreprises et différents scénarios furent envisagés pour atteindre cet objectif.

En effet dans le journal LE MONDE du mercredi 10 mars 1982, monsieur Jean-Claude CHAZAL, conseiller général de Langogne déclarait :

« Nous n'avons voulu ni Naussac 1 ni Naussac 2. Mais à partir du moment où il était impossible d'empêcher la réalisation de ce projet, nous devons être réalistes et défendre les intérêts locaux. Entre les deux solutions proposées par la Somival pour remplir le barrage de Naussac, nous avons choisi le pompage-turbinage. Pourquoi ? D'abord en raison des taxes payées par l'usine, ensuite parce qu'il fallait éviter que l'Allier ne subisse une diminution considérable de son débit à Langogne. »

La réalisation de Naussac 2 apporta satisfaction à cet élu. Contrairement aux engagements initiaux et verbaux une usine de production d'électricité a bien été créée. Production de 8 GWh en 2009.

Toutefois, le débit réservé du Chapeauroux passa de 0,3 m³/s à 0,6 m³/s ce qui n'a pu que légèrement améliorer la capacité piscicole du Chapeauroux entre le village d'Auroux et la confluence avec le Grandrieux (affluent du Chapeauroux).

Actuellement, le lobbying de la part de certains élus de la région Languedoc-Roussillon pour détourner une nouvelle fois les eaux du Chapeauroux dans la retenue de Naussac est tout simplement scandaleux.

Nul doute, que le débit de 0,6 m³/s, douze mois sur douze, en aval d'Auroux du Chapeauroux conduirait à une nouvelle altération des peuplements piscicoles et à une diminution de la qualité de ses eaux ainsi que celles de l'Allier. Les « mini » crues du Chapeauroux permettent un transfert des sédiments et un « nettoyage » de la rivière indispensable à la régénération des radiers nécessaires à la reproduction des espèces présentes sur les 11 kilomètres court-circuités : truites, ombres, saumons et même moules perlières... ! Les crues moyennes favorisent le pouvoir auto épurateur de la rivière et son écosystème. Comment pourrait on parler de transparence sédimentaire du barrage d'Auroux sachant que l'essentiel de son débit liquide est transféré vers la retenue de Naussac, tandis que le sable cumulé par le barrage est rejeté à l'aval de l'ouvrage sans débit pour le répartir ?

Nous avons argumenté pendant des dizaines d'années pour faire comprendre à nos élus et responsables du Bassin fluvial, que les éclusées et plus généralement l'artificialisation des débits étaient incompatibles avec une bonne qualité du milieu aquatique et avec le maintien des espèces présentes sur le haut Allier. Il serait parfaitement irresponsable d'accorder une tolérance supplémentaire pour satisfaire des intérêts particuliers, alors même que les résultats des suivis de la qualité des eaux de l'Allier et du Chapeauroux sont préoccupants par rapport à l'azote et au phosphore.



Deux aspects du Chapeauroux en amont et en aval d'Auroux Photos APPMA de Grandrieux (48)

Et l'Allier ? Nul doute, que des impacts dans l'Allier sont possibles sur le compartiment biologique du cours d'eau (invertébrés et poissons) ainsi que sur l'altération de la qualité des eaux (température, oxygène dissous) lors des lâchers d'eau.

Les impacts d'un tel projet seront réels.

L'eau est un bien collectif qui doit être partagé. Les eaux du Chapeauroux doivent elles profiter à quelques intérêts particuliers où à l'ensemble des riverains, agriculteurs, industriels, pêcheurs et collectivités ? Comment envisager des villages tels Auroux, Laval-Atger, Saint-Bonnet de Montauroux qui se sont développés grâce à cet exceptionnel cours d'eau de les en priver une nouvelle fois sur l'autel d'une production hydroélectrique non justifiée ?

Pour cela, nous demandons une transparence des acteurs sur ce sujet et un retour à la raison dans l'intérêt collectif par la renonciation à tous projets de turbinage supplémentaire : administrations, associations, agriculteurs, collectivités territoriales et tout simplement citoyens.

Louis SAUVADET



CRÉDIT AGRICOLE
LOIRE HAUTE-LOIRE



Observation des frayères en novembre 2012

Préambule.

En automne 2012, des observateurs « officiellement désignés » furent mandatés pour effectuer un recensement des frayères entre Langeac et Rogleton (limite amont de la zone de reproduction du saumon) par les organismes officiels ONEMA / LOGRAMI / DREAL / CNSS / Fédérations départementales des APPMA (Ardèche, Lozère, Haute Loire) ceci dans le but de robustifier les comptages par hélicoptère et de faire une photographie avant le nouvel aménagement de POUTES.

Pour notre part, nous n'avons pas été sollicités. Par contre, sympathisants et adhérents à notre association ont effectué un recensement entre le Saut du Loup et Langogne ; mais quelques fois nous avons laissé des zones vierges de toute observation. Les moyens de communication modernes facilitent les échanges et les rencontres.



Zone de frayères vers Véreuges (43)



Zone de frayères vers Monistrol d'Allier (43)

Au nom de notre association, un grand merci à l'ensemble des observateurs, officiels, sympathisants et adhérents. Nous citerons, par ordre alphabétique tout particulièrement : Denis, Didier, Emmanuel, James, Jean-Jacques et Raymond. Sachant que l'ensemble des personnes l'ont fait tout simplement, par passion, et complètement désintéressées, pour la cause du saumon.

Quelques personnes se sont spontanément fait connaître pour participer l'an prochain à ce recensement après publication de photos ou de vidéos sous internet.

La présence des observateurs aura dissuadé quelques malfaisants de prélever « leur dime » sur les frayères à saumon.

Rappelons le rôle des observateurs

- conduite compatible avec la reproduction : avoir des gestes lents à proximité des rives, garder les pieds au sec, respecter des sites de fraie (pas de cri ou de jet d'objet dans l'eau)
- noter les aspects des poissons (UDN, blessures, taille approximative des poissons, rapport femelles / mâles,) et les sites.

prendre des photos ou des films afin de consolider les données, faire connaître et valoriser la biodiversité de notre rivière d'Allier

Sur certains sites de fraie, nous avons pu observer, surtout le weekend, un nombre de visiteurs significatifs ; ce point mérite d'être relevé. Il y a là, un gisement pour un tourisme vert. La contrepartie exige que ces visiteurs occasionnels respectent les lieux et les poissons, et suivent les mêmes règles que les observateurs pour éviter un stress aux poissons. Une réflexion sur ce point mériterait d'être menée avec l'ensemble des intervenants (Administration, collectivités, organismes liés aux saumons et ONG).

Conditions initiales

La fraie s'est déroulée de manière continue du 10 au 30 novembre, la température de l'eau de 6 à 8,5 °C (au dessus de la moyenne pour le mois de novembre), des débits de la rivière stable : de 8 à 20 m³/s (à Langeac). Ces facteurs ont favorisé :

- une période de fraie continue pour 90 % des saumons
- les observations

Sur les zones de fraie, nous avons pu voir un nombre de tacons intéressants, ce qui confirme les sondages faits en septembre par LOGRAMI : la fraie de novembre - décembre 2011 a été un succès.

Le nombre de nids cette année a été important, de POUTES au Saut du Loup. Au delà du nombre de saumons comptés à Vichy, deux facteurs ont contribué : le bon état physique des saumons (peu de saumons blessés à Vichy), une météo estivale plutôt favorable (absence de très fortes chaleurs).

Le faible nombre de saumons en amont de POUTES est d'abord lié à une absence de débit important et soutenu de l'Allier en provenance de la Lozère (pas de pluie Cévenole cet automne sur notre bassin d'Allier). Un seuil de débit contribue à une montée des saumons au dessus de POUTES ; nous considérons le seuil minimum à 20/25 m³/s (au Nouveau Monde) et d'une durée d'une semaine au minimum.

Sur les frayères :

- le ratio femelle / male était équilibré ;
- nous avons observé 3 mâles atteints d'UDN ;
- les géniteurs étaient, excepté les 3 mâles cités précédemment, en excellente condition ;

Dans le Vieil Allier le débit réservé de 4 m³/s a contribué à donner un aspect de rivière vivante dans ce secteur de 8 km, nul doute que lorsque les sédiments auront comblé les vides, les critères suivants : la qualité piscicole, la capacité d'auto-épuration, et la bio-masse (invertébrés, poissons,...) de la rivière sont appelés à s'améliorer

Nombre de nids (évaluation visuelle) :

- Amont de Poutes ⇒ 7 nids
 - Langeac - Poutes ⇒ 100 nids
 - Langeac-Vieille- Brioude ⇒ 60 nids
 - Vieille-Brioude- Pont Pakowski ⇒ 100 nids
 - Alagnon ⇒ 45 nids
- Soit un minimum de 272 nids vus



Une femelle en action de grattage



Trois saumons à proximité de nids

Il est à noter que certains secteurs n'ont pas été prospectés, environ 25 % à 35 % du linéaire en aval de POUTES et le linéaire au dessus de POUTES n'est pas accessible (ou par non connaissance des accès) sur plus de 50 % du linéaire. Par contre nous connaissons le nombre de saumons en amont de POUTES : 59 dont 21 ont passé au printemps. En comptant que quelques saumons passés ont disparu ou sont morts dans l'été ce sont 40 saumons qui ont frayé en amont de POUTES soit 25 femelles environ (soit 60 à 75 nids minimum).

En 2012 nous pouvons affirmer qu'il y a eu plus de 400 nids sur L'Allier et l'Alagnon réunies.

Texte et photos (2012) Louis SAUVADET

Sur les liens suivants vous pouvez visualiser des vidéos faites en novembre 2012 sur l'Allier et voir des pontes (ou aller sur notre site et rubrique informations diverses):

<http://www.youtube.com/watch?v=2UBWzK9xqNk> <http://www.youtube.com/watch?v=vkNz1f3NKal>



P'aide les actions en faveur du saumon atlantique Loire Allier

P'adhère à l'Association Protectrice du Saumon.

NOM (en lettres CAPITALES): Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville : ☎ :

Adresse Email :

Membre adhérent..... : 25 € Membre sympathisant: 30 €

Membre bienfaiteur: 35 €

Ci joint la somme de €

Par chèque bancaire chèque postal autre

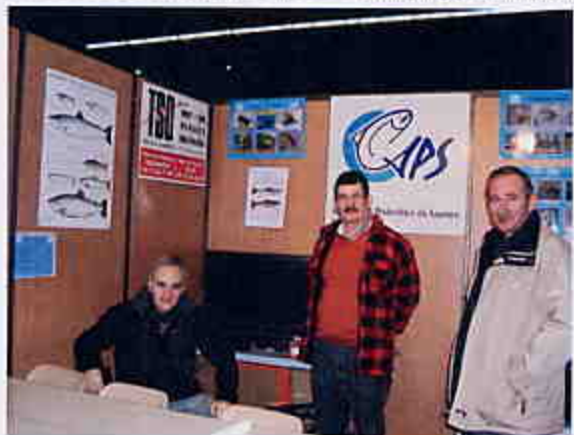
À l'ordre de l' Association Protectrice du Saumon Loire Allier

A.M. Guy AUGRANDENIS, 3, rue des Grises - 63570 LA COMBELLE

Salons et expositions

Du 18 au 20 janvier 2013, notre association était présente au salon de Clermont-Ferrand, puis les 23 et 24 février à celui de Saint-Etienne. L'ensemble des membres du Conseil d'Administration a répondu aux différentes questions sur le devenir de notre saumon.

Merci à TSD à Beaumont, de nous avoir prêté le matériel télé et le lecteur de CD.



Le stand de l'APS à Clermont-Ferrand, le jour de la mise en place

De gauche à droite : Louis Sauvadet , Jean-Paul Cubizolles , Philippe Desboudard



A St Etienne, Samedi, Jean-Luc et une forte représentation Langeadoise assuraient l'animation du stand. Merci à eux et à toute l'équipe du Club de Pêche Sportive Forez-Velay pour leur gentillesse et leur accueil. RDV en 2015.

Blessure de cormoran



Ci-contre, truite arc en ciel blessée par un cormoran (photo publiée dans Trout and Salmon). Il y a quelques années, j'ai vu une blessure similaire sur un saumon à l'observatoire de Vichy, coïncidence ou pas?

Un rapport du parlement Européen en date du 10 novembre 2008, de Heinz Kindermann, montre que les populations d'ombres et, dans une moindre mesure, de smolts et de truites, subissent de lourdes pertes à cause des cormorans. Nos amis qui fréquentent le Haut Allier peuvent en témoigner, notamment sur le secteur en amont de Langogne.

Louis Sauvadet



CRÉDIT AGRICOLE
LOIRE HAUTE-LOIRE



Chargement des incubateurs



C'est le 7 février que nous avons chargé les incubateurs avec les 100 000 œufs fournis par la salmoniculture et livrés sur les sites par Jocelyn Rancon. Rodés depuis de nombreuses années à la mise en place des clayettes et au démarrage du processus d'incubation, il a fallu peu de temps aux bénévoles de l'association pour lancer une nouvelle année de production d'alevins.

Souvent associée à la mise en service des incubateurs, la neige tombait dru et la température de l'eau, proche de 0° engourdissait les doigts!



Sous la tourmente, à l'abri dans la cabane, l'opération de chargement se déroulait malgré les caprices de la météo



La dépose des œufs sur les clayettes faisait l'objet de toute notre attention. Uniforme et régulière, elle est l'assurance d'une réussite maximale lors des éclosions.
Merci à Philippe, Jean-Claude et Louis pour leur participation.

J.P. Cubizolles



**NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2013 SE TIENDRA LE 28 AVRIL
À LA MAIRIE DE LANGEAC A PARTIR DE 9H00**

**LE REPAS AURA LIEU À L'AUBERGE DE L'ILE D'AMOUR (SORTIE DE LANGEAC, DIRECTION CHANTEUGES / SAUGUES)
TÉLÉPHONE DE L'AUBERGE POUR CEUX QUI DÉSIRENT VENIR LA VEILLE : 04.71.74.09.97**

Panneaux " Rivière à saumons "



Après le Puy de Dôme, le Conseil Général de Haute-Loire a fait poser, à l'entrée des ponts enjambant l'Allier ou ses affluents, des panneaux mentionnant la présence de saumons dans ces cours d'eau. On les en remercie. Il ne reste plus qu'à renouveler cette opération dans les départements de l'Allier, la Nièvre, et, en suivant, jusqu'à l'estuaire de la Loire.

LES BRÈVES LES BRÈVES LES BRÈVES LES BRÈVES LES BRÈVES

- Jean-Louis IMBERT et Louis SAUVADET ont assisté le 13 février à Clermont-Fd, à la présentation du 10^{ème} programme, 2013-2018 de l'Agence de l'Eau, Loire-Bretagne.
- Nous avons été invités par M. HABAUZIT (EDF, mission Eau/Environnement) à aller sur le site du tambour tournant qui sera installé au dessus du pont d'Alleyras. Celui-ci doit capturer des smolts au cours de leur descente afin d'étudier le temps passé dans la retenue de Poutès. Pilotée par le CNSS, cette opération ne pouvait s'effectuer que cette année ou l'an prochain avant la démolition du barrage actuel. Les résultats permettront d'analyser plus précisément le retard accumulé au cours de la descente des saumoneaux dans des plans d'eau et d'essayer d'en réduire la durée, comme par exemple à Vichy. A ce sujet, nous avons adressé un courrier à la Mairie de Vichy, afin d'obtenir l'abaissement temporaire d'une vanne du barrage, d'une dizaine de centimètres, une ou deux fois par semaine, pendant une heure, du 15 mars à fin avril. Cette manipulation devrait permettre de créer un appel d'eau favorisant la descente des smolts pour éviter leur accumulation juste au dessus du pont-barrage.

PENSEZ A RENOUVELER VOTRE ADHESION

Migration 2013

"En attente des conventions financières des études 2013 nous ne sommes pas en mesure de vous transmettre les informations relatives aux suivis en cours". C'est le message que nous pouvons lire sur le site de LOGRAMI depuis le début de l'année. Il semblerait qu'un litige entre l'association et ses financeurs soit à l'origine de cette absence d'information. Pour autant, le comptage serait malgré tout assuré et les chiffres devraient être rendus publiques dès la fin de ce différent.

VICHY :

Aucun chiffre concernant la montaison au barrage de VICHY au 15 mars 2013

LANGEAC :

Il n'y a toujours pas de comptage au barrage de Langeac en 2013

POUTES :

Aucun chiffre concernant le barrage de Poutès au 15 mars 2013